

Etudes de faisabilité d'itinéraires cyclables et demandes de subvention

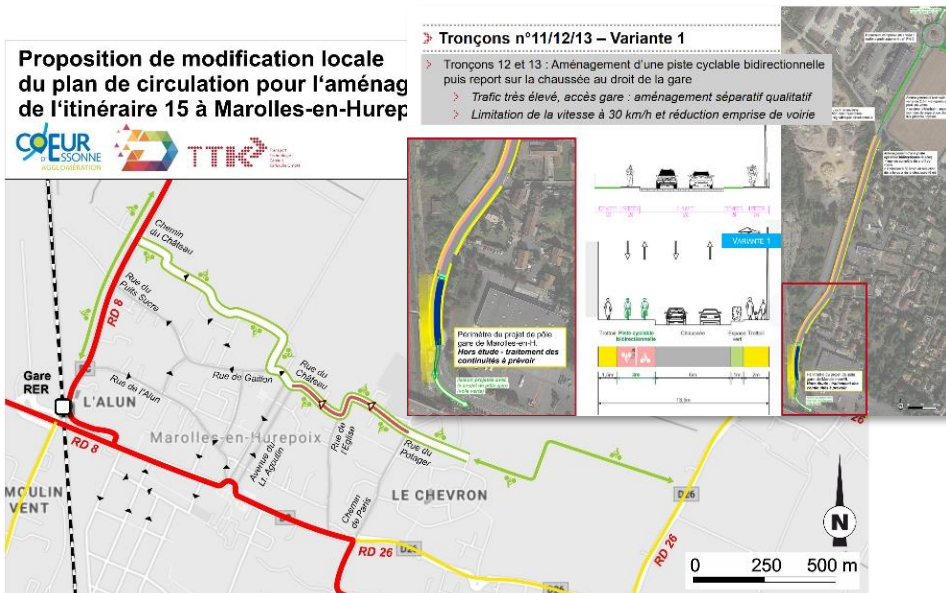
Etudes de faisabilité d'itinéraires cyclables (esquisses + AVP) sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération



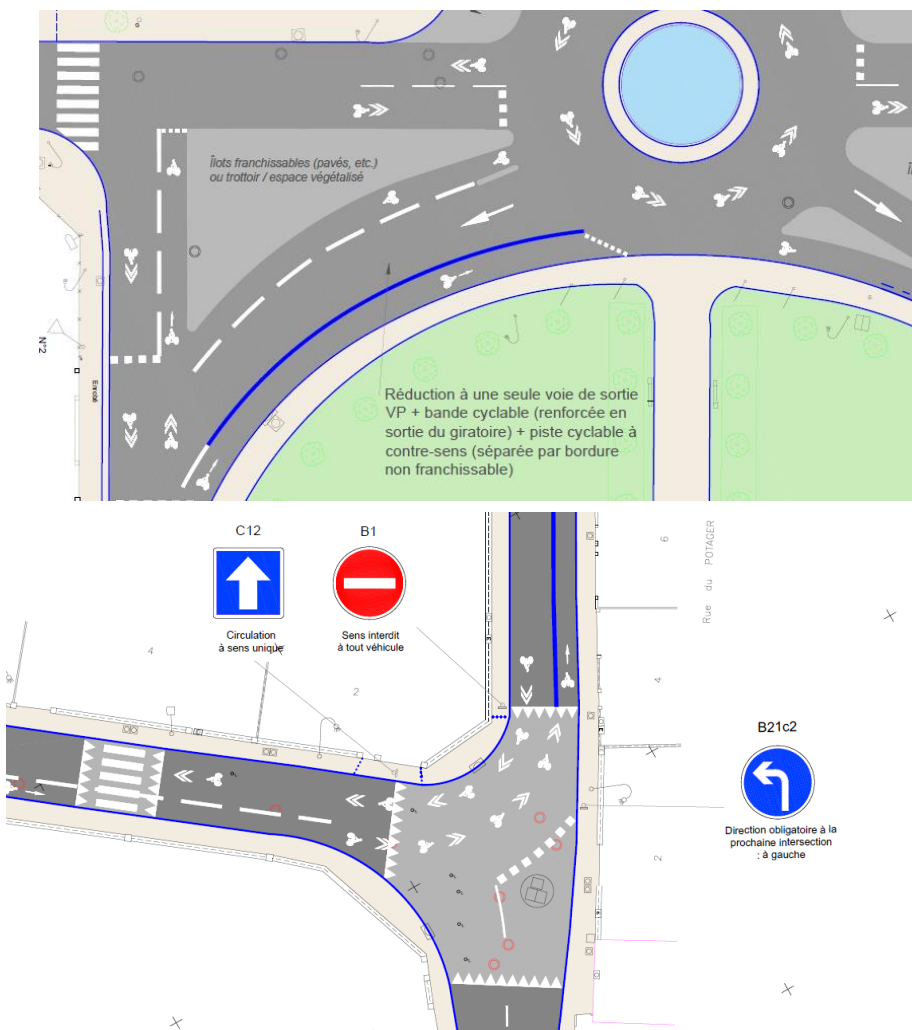
Étude d'insertion cyclable

Client : Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne
Partenaire : Etudes & Synergies

2020 – en cours



Extraits d'un support de présentation pédagogique à destination des communes restituant les principes d'aménagement d'un itinéraire et la modification du plan de circulation associée – stade esquisse



Extraits de plan présentant les propositions d'aménagements – stade AVP

TTK assiste la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne dans l'élaboration de demandes de subventions pour l'aménagement d'une vingtaine d'itinéraires cyclables (30 km) sur son territoire.

Dans le contexte du déconfinement post-Covid, la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne a souhaité développer rapidement les itinéraires cyclables sur son territoire afin de saisir l'opportunité du contexte pour développer la pratique cyclable.

Pour cela, TTK a accompagné la maîtrise d'ouvrage selon le déroulement suivant :

- Propositions de principes d'aménagement – stade esquisses – synthétisées au sein d'un support pédagogique
- Présentation des esquisses à chacun des élus communaux
- Après validation des principes d'aménagement, TTK réalise les plans des propositions d'aménagement retenues au stade AVP. Ces plans font l'objet d'échanges avec les acteurs locaux (commune, département, région, associations d'usagers) afin de proposer un aménagement partagé.

TTK réalise ensuite le dossier de demande de subvention qui est transmis à la région Ile-de-France en vue de la mise en œuvre des itinéraires cyclables.